

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

## Du Mardi 12 Août 2025

Date de la convocation : 05 août 2025

**Etaient présents** : Mrs LESAULNIER Jean-Louis, FOSSARD GUY, COLLART Bernard, LETABLIER Olivier, BLOT Marc-Antoine, Mme HARDY Stéphanie

**Absents excusés** : Mrs LAVALLEY Bruno, (pouvoir à M LETABLIER) M LEVAVASSEUR Gérard (pouvoir à M LESAULNIER)

**Absente** : Mme ENDELIN Mylène,

**Secrétaire** : M FOSSARD Guy

### Approbation du compte-rendu du conseil du 10 juillet 2025

Le compte-rendu tel que présenté ne fait pas l'objet de remarques et il est approuvé à l'unanimité.

### Délibération modificative ligne de crédit ligne 2313

Les travaux relatifs à la

### Tarifification repas cantine 2025-2026

A des fins d'harmonisation avec la commune du Lorey, membre du RPI qui a retenu un prix du menu à 3.90 € à la rentrée du 01/09/2025, le conseil approuve à son tour une tarification du repas enfant à 3.90 € dès la rentrée. Le tarif adulte sera quant à lui de 4.10 €.

### Informations PLUi

L'arrêté de PLUi a été acté lors du conseil communautaire du 25 juin. Il entre donc dans une phase de consultation publique et les communes ont 3 mois, soit avant le 25 septembre pour le valider ou non. Il est possible d'apporter des remarques avant le 25 juillet au service urbanisme suite à l'envoi détaillé des documents de ce futur PLUi. Au vu des premières relectures et faisant suite à une présentation technique le 3 juillet, il semblerait bien qu'aucune des remarques formulées lors des rencontres communales n'aient été prises en compte, ce qui signifierait qu'aucun droit à construire ne serait accordé sur notre territoire, ceci malgré les 0.5 ha constructibles de réserves foncières évoqués. Ce constat, s'il est avéré et confirmé, n'est pas acceptable en l'état et une information sera adressée au service PLUi pour contester cette position où l'enfumage et le sentiment d'avoir été grugés est bien réel.

### Actualisation du Plan financement FIR commerce

Le conseiller en charge des dossiers administratifs fait un point sur l'ensemble des dossiers de financement en cours concernant la réhabilitation du commerce. En l'état actuel, les dépenses engagées sont de :

- Maîtrise d'œuvre : 29 537.56
- Travaux marché public 8 lots 356 599.51

- PMR accessibilité	6 818.50
- Etudes et diagnostics préalables	15 444.50
<b>Total</b>	<b>408 360.07 HT</b>

Les financements accordés ou notifiés sont les suivants :

- DETR (Etat préfecture Manche)	189 439
- CMB (communauté communes)	20 000
- Leader Région Europe	43 820
- FIR (département)	53 100
- Autofinancement	102 001
<b>Total</b>	<b>408 360.07</b>

Il est à noter que l'Etat (56 831) et la CMB (10 000) ont procédé à des versements d'acomptes d'un montant total de 66 831 €, alors que le Leader a procédé à un raboutage en raison de la clôture du Plan dans lequel notre projet était inclus (43 820 -non encore versés- au lieu de 50 000 accordés à l'origine). Le financement actuel des partenaires s'élèverait à 75% du projet. Les demandes définitives ne pouvant être accordées qu'après la réception définitive des travaux.

#### Devis cuisine salle des fêtes

Le conseil donne son accord pour les 2 devis présentés par TECHNOTEL relatifs à une intervention à prévoir sur l'étuve pour 606.83 € TTC, et sur la ventilation de la cuisine (hotte très bruyante, moteur fatigué) pour 1 160.58 € TTC.

#### Proposition La Poste vélos électriques reconditionnés

Il est fait une présentation succincte d'une proposition de la Poste qui reconditionne à neuf via Nouvelle Attitude (entreprise de réinsertion Filiale de la Poste) des anciens vélos de facteurs en les proposant aux collectivités pour leurs besoins de déplacements locaux (agents ou élus voire habitants). L'idée est sans doute louable (enjeux d'économie circulaire), mais les conditions d'achat ne sont pas connues. Les besoins ne semblent pas suffisants pour l'heure et le conseil ne donne pas suite pour le moment.

#### Questions diverses

Un élu constatant que les réparations deviennent de plus en plus récurrentes et onéreuses sur le tracteur tondeuse, dont l'ancienneté est maintenant de 5 ans, mais avec une utilisation plutôt intensive et indispensable, propose une réflexion pour un remplacement de ce matériel dans un avenir assez proche sans attendre un vieillissement plus prononcé. Le conseil accepte d'approfondir cette réflexion.

Une information très récente émanant du réseau de mobilité REZO POUCE vient de nous parvenir. La plateforme de mobilité, service communautaire, est actuellement en cours de mise en place d'un covoiturage de proximité avec un point d'arrêt prévu sur la place Troina, va faire l'objet d'une convention avec la commune afin de définir le projet. Ce point arrivé tardivement sera traité lors du